

## 13 octobre 2015 – Visite du syndic au Parc Cézanne

**Membres du CS présents** : Mme d'Onorio, MM. Bayle, Burdett, Carron, Füredi, Poss, Wolkowitsch (représentant son épouse)

### Chauffage

1. Après concertation des présents, et considérant les prévisions météo, il est demandé à M Carmille d'ordonner la mise en route du chauffage dès le 15 octobre, date contractuelle au plus tôt.

### Travaux divers

2. M. Carmille a demandé un devis à KLM et DECO LAURENT pour repeindre le panneau de stationnement interdit à l'entrée du bloc garages. On dispose déjà d'un devis d'ENB pour 295,90 € TTC.
3. À la réunion du 22/9 le CS a décidé de confier l'affichage réglementaire des plans de sécurité incendie à Fleury Feu. La commande a été passée.
4. Voie piétonne d'accès à la cour des mûriers : le projet vise à remplacer les deux marches (dangereuses) par une rampe, avec une pente uniforme de 5%, avec finition pierres similaire à celle de la cour des mûriers. La reprise de l'éclairage n'est pas prévue à ce stade ; elle fait partie du programme de rénovation de l'ensemble de l'éclairage extérieur. Nous disposons déjà d'un premier devis par KLM. En attente du devis d'ATPRT. Ce programme de travaux sera présenté à la prochaine AG.
5. Compteurs d'eau : installation des nouveaux compteurs avec télé-relève. M. Carmille relance la Générale Industrielle.

### Circulation des véhicules

6. M. Carmille a relancé ATPRT pour le devis d'installation d'un dispositif de limitation de la vitesse des véhicules en haut de l'allée principale. Il est nécessaire de rechercher d'autres devis.

### Installations électriques

7. Les travaux se poursuivent et doivent être terminés fin novembre.
8. M. Carron a réalisé un bilan des compteurs et des contrats EDF et a relevé des anomalies.
9. M. Carmille met un terme au contrat EDF du compteur « fantôme » identifié au bâtiment Hermitage.
10. L'éclairage des sous-sols de l'Olympia et l'éclairage du bloc-garage doivent être regroupés sur le même compteur que celui des garages du Ste-Victoire pour des raisons d'équité dans la ventilation des charges. Le programme doit être précisé par M. Sanial.
11. L'AG pour le bloc-garages sera convoquée dès que le programme aura été finalisé (en attente de M Sanial).

### Ascenseurs

12. M. Carmille attend la validation par Koné de la connexion par les cartes GSM pour mettre un terme aux contrats ORANGE.

### Réducteur de pression

13. L'entreprise SMF (M. Morbelli) a remis un devis de travaux. Le montant est supérieur au montant maximum autorisé par l'AG.
14. M. Carmille a relancé M. Noury pour obtenir son devis de travaux comme suite à la visite sur site avec M. Carron, au printemps dernier.
15. M. Carron a reçu l'entreprise MADIS-France le 02/10. Il l'a relancée ce jour. En attente de son devis de travaux.

### **Espaces verts**

16. M. Carron a soumis un projet de cahier des charges pour l'entretien courant des espaces verts aux membres du conseil syndical. Ce projet a été discuté et validé par la commission espaces verts et les membres du conseil syndical présents le 30/9.
17. Deux représentants de l'entreprise Accent du Sud sont reçus longuement ce jour pour présenter leur entreprise et leur proposition par rapport au projet de contrat qui leur a été communiqué.

### **Fibre optique**

18. Un document technique « Proposition de câblage en fibre optique » a été communiqué par Orange à M. Carmille. Les conditions de pose de la fibre ne posent pas de problème technique, contrairement à ce qui avait été annoncé. M. Carmille retourne ce document signé par lui dès que possible, et tente d'obtenir plus d'information en ce qui concerne le planning de réalisation.

### **Clôture des comptes de l'exercice 2014-2015**

19. Les dernières factures de l'exercice arriveront fin octobre. M. Carmille informera MM. Poss et Wolkowitsch pour organiser dès que possible la vérification des comptes, qui devrait donc pouvoir intervenir au cours de la première quinzaine de novembre.

### **Prochaine réunion du CONSEIL SYNDICAL**

20. M. Poss ouvre une session DODDLE pour organiser la prochaine réunion du conseil syndical entre le 07 et le 18 décembre.